

Procès verbal de l'Assemblée Générale du Foyer socio-éducatif FSE du collège Petite Lande

FSE Collège Petite Lande
105 rue George Berthomé
44400 Rezé
Tel du collège: 02 40 75 48 50

Le jeudi 6 octobre 2022, à Rezé, les membres du bureau du FSE se sont réunis au collège Petite Lande en Assemblée Générale sur convocation du président, M. FREARD.

L'assemblée a été présidée par M. FREARD Michel, président de l'association. Il était assisté de Mme Gallais (trésorière) et de Mme Le Brenne (secrétaire).

Étaient également présents 19 membres ou futurs membres de l'association : Mme Iborra (Principale remplaçante), Mme Houdayer (CPE), Mme Pucel-Gallais, Mme Baillot, Mme Lebon (enseignantes), Mme Bilot (enseignante OCENS), Mme Duhamel, Mme Moreau (AED) Mme Besle, M. Ruau (FCPE), Mme Baden, M. Deruel, Mme Deruel, Mme Roy, Mme Paris (FCPE) (parents), M. Monnet-Lozier, Melle Baden, Melle Paris, M. Deruel (élèves).

Plus de la moitié des membres du bureau étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu valablement délibérer.

M. Fréard présente le bureau puis remercie les membres du bureau ainsi que les membres actifs de l'association qui permettent de promouvoir et d'animer les activités socio-culturelles du FSE. Il présente rapidement le site du FSE et rappelle l'adresse mail du FSE. Il évoque ensuite les deux réunions de présentation du FSE et des activités proposées pour l'année 2022-2023 à destination des élèves ainsi que ses interventions lors des réunions parents-équipes pédagogiques afin de présenter le FSE aux familles des élèves.

Il rappelle les ambitions du FSE → une association créée en 1968 ayant pour buts de développer la vie sociale et collective du collège, participer à des actions collectives d'entraide, proposer un espace dédié aux élèves (le foyer)... Tous ses enjeux ont été réécrits et validés suite à une AG du FSE en juillet 2020 (voir P.V.). Les statuts sont également disponibles. Il rappelle enfin que, pour fonctionner, une association a besoin d'un bureau et d'adhérents bénévoles. Le FSE peut également faire connaître aux élèves, parents, enseignants le monde associatif et l'enjeu du bénévolat, de l'investissement de chacun dans un but commun : faire exister une association.

L'ordre du jour est rappelé par le Président:

1. Le rapport moral
2. Le bilan financier
3. Le bureau élargi / élections dans le bureau
4. Les projets et actions 2022-2023

1) Le bilan moral.

M. Fréard lit le bilan moral de l'année 2021-2022 et remercie le bureau et les membres qui font vivre l'association, ainsi que la direction du collège qui lui permet de fonctionner. M. Fréard dresse le bilan des inscriptions de l'année dernière : 57 adhésions (pour rappel : environ 300 adhérents avant la crise COVID). La crise sanitaire et le protocole strict de passage des classes à la cantine n'ont pas permis à de nombreux élèves de pouvoir s'inscrire et de participer aux clubs du midi. Les activités et clubs se sont maintenus néanmoins (Humanlab / Jeux de société du monde / Langue des signes française / Arts plastiques / Informatique solidaire / La gazette (10 élèves qui ont proposé 7 éditions de la Gazette de Petite Lande) / Programmation Arduino / Atelier Couture). Les élèves adhérents étaient très satisfaits de ces clubs et s'y investissaient avec beaucoup d'entrain.

Il n'y aura eu que peu de sorties organisées et aucun voyage scolaire sur l'année 2021-2022. Le FSE a toutefois assuré la vente des photos, la vente de décorations de Noël, l'achat groupé du matériel en Arts Plastiques (3 Euros demandés/élève) ainsi que l'achat des tickets de cinéma pour les classes les plus méritantes dans leur investissement lors de la course solidaire.

Pour l'année scolaire 2022-2023, les perspectives sont plus réjouissantes. La rentrée a pu se dérouler normalement, sans protocole sanitaire contraignant, notamment à la cantine. Des priorités de passage au self sont prévues pour les élèves ayant un atelier FSE le midi. Cependant, les contraintes sur les emplois du temps des classes sont fortes et les cours de l'après-midi reprennent parfois à 13h ne laissant donc pas la possibilité aux élèves de participer aux clubs FSE.

2) **Le bilan financier** pour l'année 2021-2022 est présenté par M. Fréard avec l'aide de Mme Gallais : solde disponible en date du 31/08/2022 = 19 007,24 euros.

M. Fréard soumet au vote des participants le rapport moral et financier de l'association. POUR à l'unanimité.

3) **Reconduction du bureau** : à l'unanimité le bureau actuel est reconduit avec :

- M. FREARD président
- Mme GALLAIS trésorière
- Mme LE BRENNE : secrétaire

Le bureau élargi : M. Fréard propose que l'association puisse s'ouvrir à plus de participants. Il évoque des rôles de vice-président / vice-secrétaire / vice-trésorier. Le bureau élargi pourrait se réunir chaque trimestre pour discuter de nouveaux projets (actions solidaires, aménagement du foyer, nouvelle version du logo de l'association, fête de fin d'année ...). Les élèves se présentent spontanément à ces postes ouverts : Chloé Baden – vice-secrétaire / Clément Monnet-Lozier – vice-président / Garance Paris – vice-trésorière. Rentrent également dans le bureau élargi : Mme Baden, Mme Duhamel, Mme Roy et Mme Moreau.

M. Fréard soumet au vote des participants ce nouveau bureau élargi du FSE. POUR à l'unanimité.

4) **Projets 2021-2022** :

Cette année, le Foyer du FSE peut ouvrir ses portes. Mme Houdayer, CPE, intervient afin d'en présenter le fonctionnement prévu. Le foyer ouvrira ses portes chaque midi de 12h à 13h30. Les élèves adhérents au FSE pourront s'y rendre pour profiter de cet espace convivial (Un niveau par jour de la semaine dans la limite de 20 élèves maximum). Ils seront surveillés par un AED. Dans les prochaines semaines, le foyer va être repensé et réaménagé (une enveloppe financière est prévue pour rendre l'espace plus chaleureux et accueillant). Un concours sera lancé auprès des élèves désirant proposer un projet précis. Le FSE et CVC travailleront conjointement sur ce point.

M. Fréard présente la liste des ateliers et clubs prévus pour cette année 2022-2023 :

- La Gazette de Petite Lande.
- Le Club Développement Durable
- L'atelier Couture
- Le club Bijoux
- Jeux de société du monde
- Langues des signes française
- Human Lab
- Lego Master
- Informatique Solidaire

M. Fréard rappelle que l'adhésion aux ateliers FSE et au Foyer est de 5 euros / élève. Il présente alors le bulletin d'adhésion. Le bureau et les participants proposent de modifier la cotisation à 5 euros / famille, d'ajouter une case pour faire un don au FSE (sans forcément vouloir y inscrire ses enfants), un petit contrat d'engagement à faire signer aux élèves dans chaque club.

Mme Gallais présente une carte d'adhérent et les parents d'élèves interrogent le bureau sur la procédure à suivre en cas de perte de carte. Le bureau et les participants proposent une cotisation symbolique de 0,50 cents pour faire refaire une carte d'adhérent.

M. Fréard évoque la vente des photos des élèves du collège et rappelle les nouvelles réglementations concernant le droit à l'image (autorisation de prise de vue en deux exemplaires : une autorisation conservée par la famille de l'élève, une seconde à redonner au collège). Les photos ayant lieu très tôt dans l'année, les parents d'élèves présents proposent de glisser ces autorisations de prise de vue dans les dossiers d'inscription ou de réinscription.

En concertation avec les parents d'élèves présents, les tarifs des photos ainsi que le partenariat avec M. Gendrot (photographe) sont maintenus.

Au vue des fonds conséquents de l'association, M. Fréard propose de réduire la cotisation élève pour les achats groupés en arts plastiques et de la passer à 2 euros par élève. Les parents d'élèves présents expliquent au bureau du FSE que cette cotisation « Arts Plastiques » n'est pas très claire et pas très bien perçue par les familles. Il est donc demandé au FSE de revoir la communication avec les familles concernant cette cotisation → précisions (fournitures précises achetées) à ajouter à la liste de fournitures par exemple.

Mme Paris, en tant que représentante FCPE prend la parole pour proposer des achats groupés de fournitures scolaires avec des kits complets proposés aux élèves dès la rentrée prochaine. L'idée est retenue et à la rentrée prochaine le FSE et la FCPE tenteront de mettre en place ces achats groupés et de proposer aux élèves de 6ème une distribution de kits de rentrée.

M. Fréard propose une aide financière pour le voyage en Espagne proposé par Mme Baillot aux élèves de 3° (2 classes).

Pour favoriser le sentiment d'appartenance, M. Fréard propose que les élèves adhérents au FSE prennent part dans plusieurs décisions et actions à venir : choix du nouveau logo / proposition d'un projet de fête – sortie de fin d'année / projets de décoration et d'aménagement du Foyer des collégiens «J'aménage mon foyer»...

M. Fréard présente, grâce à une vue 3D, l'espace du foyer actuel (96m²). Il explique qu'avec le logiciel «Sweet home 3D», les élèves (adhérents du FSE ou dans le cadre du CVC) peuvent concevoir un projet d'aménagement. Un jury aura donc la charge de sélectionner la meilleure proposition. Des récompenses (tickets de cinéma) pourraient être distribuées aux élèves ayant participé à ce concours. M. Fréard propose également l'achat de deux oriflammes aux couleurs du FSE installés à l'entrée du foyer et à utiliser pour les portes ouvertes du collège. Il souhaite également investir dans une machine à floquer (budget prévisionnel de 900 euros). Pour la fête de fin d'année, M. Fréard propose de présenter les clubs (réalisations / posters / photos...), actions et foyer du FSE aux élèves et familles intéressées lors d'un temps convivial en fin de journée (date envisagée le 16 juin 2023). M. Fréard soulève la question d'une sortie FSE avec les élèves adhérents.

M. Fréard évoque d'autres actions possibles : récupération de vieux vélos auprès des familles de nos élèves pour l'association ACSIL de Rezé / des échanges inter FSE / un partenariat avec le Cinéma Saint-Paul de Rezé (achats de places de cinéma / organisation de soirée ciné-débat).

M. Fréard conclut la réunion en proposant une première réunion du bureau élargi le mardi 18 octobre à 18h.

Il est dressé le procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance.

A Rezé, le 06/10/2022

Le Président de la séance

M. FREARD



FSE Petite Lande 105 rue Georges Berthomé 44400 REZE
--